**Numéro de Révision:** 001.2 **Date de sortie:** 10/23/2025

## 1. IDENTIFICATION

**Désignation de l'article:** **LOCTITE 401**
**Numéro IDH:** 135429
**Type de produit/utilisation recommandée:** Colle
**numéro d'item** 40140
**Restriction d'utilisation:** Non identifié
**Région:** Canada

**Raison sociale:**
Henkel Canada Corporation
Meadowpine Boulevard 2515
Mississauga, Ontario L5N 6C3

**Votre contact:**
Téléphone: +1 (905) 814-6511
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:
MÉDECIN : Centre Anti-Poison
1-877-671-4608 (appel à frais virés)
ou 1-303-592-1711
TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300
1-703-527-3887(appel à frais virés)
Internet: www.henkelna.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

| VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE | |
|---|---|
| ATTENTION: | ADHÈRE À LA PEAU EN QUELQUES SECONDES.<br>H227 LIQUIDE COMBUSTIBLE.<br>H320 PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX<br>H335 PEUT IRRITER LES VOIES RESPIRATOIRES. |

| CLASSE DE RISQUE | CATEGORIE DE RISQUE |
|---|---|
| LIQUIDE INFLAMMABLE | 4 |
| IRRITATION DES YEUX | 2B |
| TOXICITE SPECIFIQUE POUR UN ORGANE CIBLE - EXPOSITION UNIQUE | 3 |

**PICTOGRAMME(S)**



**Conseils de prudence**

**Prévention:**
P210 - Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des flammes vives, des surfaces chaudes. Interdiction de fumer.
P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs.
P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants et des vêtements de protection ainsi qu'une protection pour les yeux et le visage.

**Intervention:**
P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et l'installer au repos dans une position confortable pour la respiration. Si vous ressentez des malaises, communiquer avec un CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P370+P378 - En cas d'incendie : pour éteindre, utiliser de la mousse, de la poudre extinctrice ou du dioxyde de carbone.

**Stockage:** P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 - Garder sous clef.

**Élimination:** P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

**Autres dangers** Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

**Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.**

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Substances dangereuses | Numéro CAS | Poids %* |
|---|---|---|
| 2-Cyanoacrylate d' éthyle | 7085-85-0 | 80 - 100 |

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituent un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

## 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

**Measures de premiers secours par voies d'exposition probables**

**Inhalation:** Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.

**Contact avec la peau:** Ne pas séparer la peau collée. Tremper dans l'eau tiède savonneuse. Décoller doucement à l'aide d'un instrument émoussé. Dans le cas d'une brûlure cutanée due à la production rapide de chaleur provenant d'une grosse goutte, consulter un médecin. Si les lèvres sont collées, appliquer de l'eau chaude et encourager la personne à utiliser sa salive pour les mouiller et pour exercer une pression. Les séparer en soulevant la peau ou en les roulant vers l'extérieur. Ne pas séparer les lèvres en exerçant une force directe opposée.

**Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Si les paupières sont collées, dégager les cils avec de l'eau chaude en les couvrant à l'aide d'un tampon mouillé. Ne pas essayer d'ouvrir l'œil de force. Le cyanoacrylate se lie à la protéine de l'oeil et entraîne un effet lacrymogène qui aidera à faire décoller l'adhésif. Couvrir l'oeil jusqu'à ce qu'il soit complètement décollé, généralement en l'espace de 1 à 3 jours. Consulter un médecin dans le cas où des particules solides de cyanoacrylate polymérisé coincées derrière la paupière endommageraient celle-ci en raison de leur nature abrasive.

| | |
|---|---|
| **Ingestion:** | Faire en sorte que les voies respiratoires ne soient pas bloquées. Le produit se polymérisera rapidement et adhèrera à la bouche, ce qui empêche presque totalement qu'il soit avalé. La salive va séparer tout produit solidifié en quelques heures. Empêcher la victime d'avaler toute particule qui se serait détachée. |
| **Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé):** | Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques. |
| **Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire:** | Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la chirurgie pour séparer les tissus collés par accident. L'expérience démontre que les tissus collés sont mieux traités par la pratique de premiers secours passifs non-chirurgicaux. Si le durcissement rapide a entraîné des brûlures thermiques, elles doivent être traitées de façon symptomatique après le retrait de l'adhésif. |

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|---|
| **Moyen d'extinction approprié:** | Eau pulvérisée (brouillard), mousse, poudre extinctrice ou dioxyde de carbone. |
| **Agents extincteurs inappropriés:** | Non disponible |
| **Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** | Porter un appareil respiratoire autonome avec un masque plein visage fonctionnant à un mode à pression sur demande ou pression positive. |
| **Feu inhabituel ou risques d'explosion:** | Néant |
| **Produit ou gaz issus de la combustion:** | Des fumées toxiques ou irritantes, ou les deux à la fois, peuvent être libérées en quantités infimes; il est recommandé d'utiliser des appareils de protection respiratoire. |

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.**

| | |
|---|---|
| **Mesures de protection de l'environnement:** | Bien aérer la zone. Ne pas laisser le prodxuit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau. |
| **Méthodes de nettoyage:** | Ne pas nettoyer avec des chiffons. Laver à grande eau pour terminer la polymérisation et nettoyer le sol en grattant. Éliminer le produit durci comme déchet inoffensif. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage. |

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|---|---|
| **Manipulation:** | Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Éviter tout contact avec des articles de tissu ou de papier. Le contact avec ces matériaux pourrait entraîner une polymérisation rapide susceptible de produire des fumées et de fortes vapeurs irritantes et de provoquer des brûlures. |
| **Stockage:** | Non disponible |

**Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit,veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fichetechnique.**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

**Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.**

| Substances dangereuses | ACGIH TLV | OSHA PEL | AIHA WEEL | Autre |
|---|---|---|---|---|
| 2-Cyanoacrylate d' éthyle | 1 ppm STEL<br>0.2 ppm TWA<br>(Sensibilisation cutanée)<br>(Sensibilisation respiratoire) | Rien | Rien | Rien |

**Remarques sur la conception des installations techniques:** Utiliser un système de ventilation à circulation descendante positive sil a ventilation générale n'est pas suffisante pour maintenir la concentration de vapeurs au-dessous des limites d'exposition établies.

**Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y apossibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).

**Protection des yeux:** Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.

**Protection de la peau:** Utiliser des gants et tabliers de caoutchouc nitrile au besoin pourempêcher tout contact. Ne pas utiliser de PVC, de nylon ou de coton.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

**Etat physique:** Liquide
**Couleur:** Sans couleur à jaune-clair
**Odeur:** Piquant
**Seuil de détection d'odeur:** Non disponible
**Valeur pH:** Non applicable, Le produit réagit avec l'eau
**Pression de vapeur:** < 700 mbar (50 °C (122°F))
**Point / zone d'ébullition:** > 149 °C (> 300.2 °F)
**Point/domaine de fusion:** Non applicable, Le produit est un liquide.
**Densité/Densité relative::** 1.1
**Densité de vapeur relative**: > 1 20 °C
**Point d'éclair:** 80 - 93 °C (176°F - 199.4 °F)
**Inflammable/Limites inférieures d'explosion:** Non disponible
**Inflammable/Limites supérieures d'explosion:** Non disponible
**Température d'auto-inflammation:** Non disponible
**Inflammabilité**: Le produit n'est pas inflammable
**Taux d'évaporation:** Non disponible
**Solubilité:** Polymérise au contact de l'eau. Eau
**Solubilité:** Insoluble Eau
**Solubilité:** Soluble Acétone
**Coefficient de partage (value logarithmique):**: Non disponible
**Teneur VOC:** < 2 %; < 20 g/l (California SCAQMD Method 316B) (estimée)
**Viscosité dynamique:** 100.0 - 120.0 mpa.s
**Viscosité dynamique:** 70.0 - 110.0 mpa.s
**Viscosité cinématique:** > 20.5 mm2/s
**Caractéristiques de la particule:** Non applicable, Le produit est un liquide.
**Température de décomposition:** Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**Stabilité**: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**Réactions dangereuses:** Une polymérisation exothermique rapide se produira en présence d'eau, d'amines, d'alcalis et d'alcools.

**Produits de décomposition dangereux:** Néant

**Produits incompatibles:** Eau, amines, alcalis et alcools.

**Réactivité:** Non disponible

**Conditions à éviter:** Polymérisation spontanée.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition probables**: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

**Effets potentiels sur la santé**

**Inhalation:** Peut irriter les voies respiratoires. L'exposition aux vapeurs au-delà de la limite d'exposition établie irritera les voies respiratoires, ce qui peut mener à des difficultés respiratoires et un resserrement de la poitrine.

**Contact avec la peau:** Peut irriter la peau. Adhère à la peau en quelques secondes. Les cyanoacrylates ont été signalés comme pouvant entraîner des réactions allergiques, mais en raison d'une polymérisation rapide en surface de la peau, une réponse allergique est rare. Les cyanoacrylates produisent de la chaleur au moment de la solidification. Une grosse goutte peut, en de rares occasions, brûler la peau. Les adhésifs durcis ne constituent pas un danger pour la santémême s'ils collent à la peau.

**Contact avec les yeux:** Irritant pour les yeux. Provoque un larmoiement excessif. Les paupières peuvent se coller.

**Ingestion:** Ne devrait pas être nocif par ingestion. Se polymérise rapidement (sesolidifie) et colle dans la bouche. Pratiquement impossible à avaler.

| Substances dangereuses | LC50s et LD50s |
|---|---|
| 2-Cyanoacrylate d' éthyle | Rien |

| Substances dangereuses | Effets immédiats sur la santé | Effets retardés sur la santé | Effets chroniques sur la santé |
|---|---|---|---|
| 2-Cyanoacrylate d' éthyle | Irritant | Allergène | Respiratoire |

| Substances dangereuses | NTP cancérigène | IARC cancérigène | OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé) |
|---|---|---|---|
| 2-Cyanoacrylate d' éthyle | Non | Non | Non |

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

**Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.**

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.**

**Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre**

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé
**Division:** Rien
**Numéro d'identification:** Rien
**Groupe d'emballage:** Rien

**Transport aérien (ICAO/IATA)**

**Nom d'embarquement correct:** Aviation regulated liquid, n.o.s. (Cyanoacrylate ester)
**Division:** 9
**Numéro d'identification:** UN 3334
**Groupe d'emballage:** III
**Exceptions:** Les paquets primaires contenant moins de 500 millilitres sont non régulés par ce mode de transport et peuvent être expédiés illimités.

**Transport maritime (IMO/IMDG)**

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé
**Division:** Rien
**Numéro d'identification:** Rien
**Groupe d'emballage:** Rien

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

**Information sur la réglementation Canadienne**

**Statut LCPE LIS/LES:** Contient une ou plusieurs composantes répertoriées dans la liste des matières non nationales (NDSL). Toutes les autres composantes sont répertoriés ou exemptes de la liste des matières nationales. Les composantes répertoriées dans la NDSL doivent être tracées par tous les importateurs Canadiens inscrits, tel qu'exigé par Environnement Canada. Elles peuvent être importées au Canada en quantités limitées. Le service des affaires réglementaires pourra fournir des renseignements additionnels.

**Information sur la réglementation des Etats Unis**

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

## 16. AUTRES INFORMATIONS

**Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précedante version dans les paragraphes:**
Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 10/23/2025

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.